

Houilles, le 7 septembre 2017

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera scolarisé **en collège à la rentrée 2017**.

Le Service Académique des Bourses de l'Essonne attire votre attention sur **la campagne de bourses de collèges** qui se déroulera :

du 4 septembre au 18 octobre 2017 (délai de rigueur)

Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée et son montant. Vous pouvez consulter le simulateur sur Internet à l'adresse suivante : **www.education.gouv.fr/aides-financieres-college**

Si vous êtes éligible à une bourse de collège, vous devez **retirer un dossier de demande de bourse** auprès du secrétariat du collège où est scolarisé votre enfant.

Il est impératif de consulter les informations mises à votre disposition : notice (1 page), tableau des pièces justificatives à joindre (1 page).

Vous déposerez, au collège, un dossier complet, avec des photocopies (recto/verso, lisibles) de toutes les pièces nécessaires :

- formulaire de demande, rempli
- avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, dans tous les cas
- imprimé de procuration, rempli
- autre(s) document(s) selon votre situation : consulter le tableau des « Pièces à joindre ».

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

Ce dossier, dûment rempli, devra être déposé **au collège dès que possible, et impérativement au plus tard le mercredi 18 octobre 2017, accompagné des pièces nécessaires.**

Un accusé de réception vous sera remis, comme preuve du dépôt de votre demande. **Vous devrez le conserver**, ce document pouvant vous être demandé ultérieurement par la DSDEN de l'Essonne en cas de contestation.

.....A retourner à l'établissement.....
M. Mme :

Parent(s) de l'élève : Nom :

Prénom :

Scolarisé dans l'établissement :

Classe :

Certifie avoir reçu l'information sur les bourses de collège

Signature des parents :